

**délibération D\_2025\_1\_2**

**OBJET : Ouverture de crédit de fonctionnement avant le vote du budget 2025**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire une ouverture de crédits pour nous permettre de verser la somme de 12 975,00 € au SIVOS ATAV pour la participation des frais de fonctionnement pour le 1er trimestre 2025.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Accepte l'ouverture de crédits de fonctionnement avant le vote du budget primitif 2025, comme suit :

Article 65568 : + 12 975,00 €

- Prévoit l'inscription des crédits au BP 2025.